



COOPÉRATIVE d'ÉLECTRICITÉ de SAINT-MARTIN-de-LONDRES
 SOCIÉTÉ d'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE - SA à CAPITAL VARIABLE
 158, allée des Écureuils - 34982 Saint-Gély-du-Fesc
 R.C. 775 588 460 Montpellier - SIRET 775 588 460 00029 - APE 3511 Z
 Tél. 04 67 66 67 66 - www.cesml.com

Chère Cliente, Cher Client,

Suite au changement en début d'année 2015, de notre système informatique dédié à la gestion de notre clientèle, la présentation de certains documents a changé. En conséquence, nous vous communiquons des informations sur la lecture d'un nouveau document qui s'inscrit dans le cadre de la mensualisation du paiement de nos factures :

LA FACTURE DÉCOMPTE

Vous avez opté pour le prélèvement automatique mensuel suivant un échéancier qui comporte un étalement des règlements sur 10 mois d'échéances fixes, et la régularisation du solde des factures sur le ou les deux mois suivants. Nous vous adressons trimestriellement pour information, selon l'échéancier de facturation auquel est rattaché votre contrat, des factures dites « intermédiaires » qui vous permettent de suivre vos consommations, taxes et contributions et de voir votre situation nette au regard des prélèvements effectués.

En fin de cycle des 10 mois d'échéance automatique, vous recevez une **FACTURE DÉCOMPTE** sur laquelle vous trouvez le détail de la facture de la dernière période du cycle ainsi que le récapitulatif des précédentes factures (factures intermédiaires) et des règlements que vous avez effectués (Acomptes de mensualisation perçus). La somme de chacune des lignes composant cette facture décompte, détermine ainsi le solde de votre compte.

Sur cette facture décompte, vous pourrez notamment observer :

COOPÉRATIVE d'ÉLECTRICITÉ de SAINT-MARTIN-de-LONDRES
 SOCIÉTÉ d'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE - SA à CAPITAL VARIABLE
 158, allée des Écureuils - 34982 Saint-Gély-du-Fesc
 R.C. 775 588 460 Montpellier - SIRET 775 588 460 00029 - APE 3511 Z
 Tél. 04 67 66 67 66 - www.cesml.com

Horaires d'ouverture à la clientèle:
 Saint-Gély du Fesc : Du lundi au vendredi 08h00-12h00 / 13h00-17h00
 Agence de XXXXXXXX Du lundi au vendredi XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 Tel : XXXXXXXXXXXX

Depannage 24h/24 7j/7 : XXXXXXXXXXXX

Titulaire du contrat :
 Réf. client : XXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXX

Lieu de consommation :
 Réf. PDI : XXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXX

Evolution de vos consommations relevées des années

Voie prochain relevé d'index est prévu vers le XXXXXXXX
 Votre prochaine facture sur index relevé ou estimé vers le XXXXXXXX

Voie références factures SEPA:
 IBAN : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 BIC : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 RUM : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

MOYENS D'ACCÈS AUX TARIFS :
 Sur notre site Internet www.cesml.com
 ou sur demande auprès de nos services

RECLAMATION :
 CESML
 158 allée des Écureuils
 34980 ST GELY DU FESC

Tout sur vos consommations, vos droits et les économies d'énergie: Energie-Info, le service gratuit des pouvoirs publics, N° Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou sur www.energie-info.fr

Document à conserver 8 ans

Coupon à détacher et à joindre à votre règlement

COOPERATIVE d'ÉLECTRICITE de ST MARTIN de LONDRES

Facture BT N° XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 Référence : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 Montant : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FACTURE DECOMPTE N° XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 établie par application des tarifs réglementés de vente de l'électricité en vigueur

Présentation simplifiée de votre facture

	Montant
Abonnement	17,75 €
Consommation	111,52 €
Taxes et Contributions	37,88 €
Autres prestations	-30,21 €
TVA payée sur les débits	24,53 €
Factures intermédiaires	434,01 €
Acomptes de mensualisation perçus	-510,00 €
Net à prélever comme ci-dessous	85,28 € TTC

Cette facture sera prélevée suivant l'échéancier suivant:

Date	Montant
2011/02/15	42,64 €
2011/02/15	42,64 €

Pour la prochaine période de facturation, votre compte sera réglé selon l'échéancier suivant:

Date	Montant
15 janvier 2016	55,00 €
15 février 2016	55,00 €
15 mars 2016	55,00 €
15 avril 2016	55,00 €
15 mai 2016	55,00 €
15 juin 2016	55,00 €
15 juillet 2016	55,00 €
15 août 2016	55,00 €
15 septembre 2016	55,00 €
15 octobre 2016	55,00 €
15 novembre 2016	55,00 €

Échéancier de prélèvements du solde restant dû

Nouvel échéancier de prélèvements calculé à partir de l'ensemble des factures du cycle écoulé

Facturation de la dernière période du cycle

Récapitulatif des précédentes factures intermédiaires

Récapitulatif des règlements déjà effectués

Solde restant dû ou à rembourser (si montant négatif)

Nous espérons que ces explications et cette nouvelle présentation vous accompagnent utilement dans la lecture et la compréhension de votre facture décompte. Nos services restent bien entendu à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous jugeriez utile.

En vous remerciant de votre confiance et de votre fidélité, nous vous prions d'agréer, Chère Cliente, Cher Client, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Administratif, Financier et Ressources Humaines,
 O. FANCHON